



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
20 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Secrétaire de séance :
Benoît GENEIX

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
délibérantes :

4

Conseillers représentés :

9

Total votants :

53

DÉLIBÉRATION

N° 20180215-21

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2018 à 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 février 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 février 2018 à 19h00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON
Jeannine SUAREZ à Marc DELPOSEN
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET,
Jean François DELAIRE à Olivier CHAMBON

Conseiller.e.s absent.e.s : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe CAYRE, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON.

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI, Arlette RELIER, Sylvie CHAUNY.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION (AIA)

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et plus particulièrement la mise en œuvre d'une politique éducative petite enfance/enfance-jeunesse et la gestion des accueils de loisirs correspondants ;



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
20 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Vu les délibérations N° 20171109-22 et N° 20171109-23 en date du 9 novembre 2017, approuvant la signature de conventions triennales avec l'Association Intercommunale d'Animation (AIA) pour la gestion de l'accueil de loisirs, des accueils périscolaires et de l'accueil de l'espace-loisirs 11-14 ans.

Considérant que la collectivité contribue au financement de ces services issus de sa compétence en versant une subvention à l'AIA. (Vote des subventions 2017 - Conseil Communautaire du 27 avril 2017 : 377 000 €) ;
Considérant que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne vote son budget et les subventions 2018 à la fin du mois de mars.

Le rapporteur propose au Conseil Communautaire le paiement à l'Association Intercommunale d'Animation d'un acompte sur la subvention 2018 à hauteur de 30% de la subvention 2017, soit 113 100 €.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le versement d'un acompte de la subvention 2018 à l'Association Intercommunale d'Animation, acompte d'un montant de 113 100 €, soit 30% de la subvention 2017 accordée à cette association.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 44	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

